

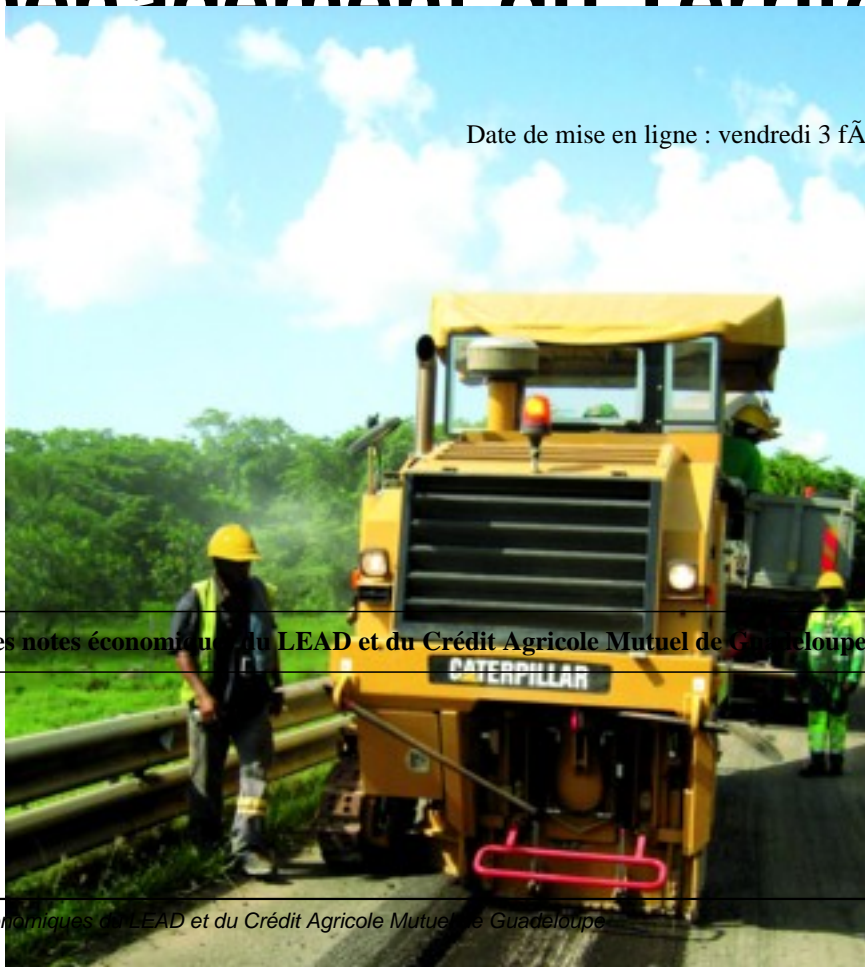
Extrait du Les notes économiques du LEAD et du Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe

<http://localhost/spip.php?article64>

# **Guadeloupe d'Hier, d'Aujourd'hui et de Demain ? La Question de l'Aménagement du Territoire**

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2012

Les notes économiques du LEAD et du Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe



**Auteur :**

**Hugues ROSTAL, Architecte-Urbaniste, Anonym' Art**

A priori, la Guadeloupe peut donner l'impression d'appréhender et de craindre toute innovation. Elle semble développer une attitude protectrice vis-à-vis des projets qui signerait son entrée dans une Modernité qu'elle aurait du mal à définir et à contrôler, mais qui accompagnerait son développement économique et culturel.

Ce sont, en effet, souvent des images d'un passé nostalgique empreint de pittoresque que l'on retrouve dans sa vision du pays, mettant systématiquement en avant l'idée de « préserver » la Guadeloupe. Or, paradoxalement, la Guadeloupe ambitionne aussi à entrer dans la Modernité au moyen de son développement, tout en s'attachant à réinventer ou redéfinir l'un et l'autre concept pour ce qui la concerne. Chacun souhaite élaborer des projets économiques, politiques, sociaux et culturels d'envergure afin de renforcer son image, son attractivité et son rayonnement.

Dans cette perspective, un des axes de réflexion urgent doit, comme chacun le constate et l'avoue, porter sur l'aménagement du territoire. De multiples contraintes, étroitesse du territoire, risques sismiques, tsunamis, cyclones... donnent à la Guadeloupe sa spécificité. Toutefois ces réalités géographiques impérieuses ne doivent pas pour autant lui donner une vision réductrice de ses capacités. Bien au contraire, ces données territoriales contraignantes invitent chacun à se prononcer pour la mise en oeuvre de projets ambitieux, mais ramenés à son échelle territoriale.

Certains des choix de développement de Saint-Martin montrent qu'il s'agit d'une ambition réaliste et atteignable. Si lors de la période de montée en puissance du tourisme on y a vu construire dans la précipitation des infrastructures hôtelières, touristiques... générant certes de nombreuses incohérences, il n'en reste pas moins que malgré tout, l'économie a pour socle les valeurs intrinsèques à l'île, si bien que le petit espace saint-martinois devient aux yeux de nombre de guadeloupéens en quête de modernité et de pittoresque moderne une sorte de repère des virtualités que porte son archipel en matière de développement.

La question spécifique de l'aménagement du littoral ouvre à d'autres problématiques stimulantes. Beaucoup de communes se refusent à exploiter leurs façades maritimes et sous-exploitent les retombées économiques qu'elles peuvent en tirer. Leurs prédilections, leurs prescriptions se portent sur des constructions prudentes et traditionnelles à rez-de-chaussée, ou des constructions limitées à un étage sur ces façades maritimes.

A ce modèle s'oppose celui du célèbre boulevard du Malécon à Cuba et d'autres boulevards maritimes affirmés de la Caraïbe. Bien des perspectives s'offrent ainsi à la Guadeloupe. Elles engagent sa capacité à entrer dans une logique d'élaboration de grands projets en matière de l'aménagement de son territoire urbain, maritime et rural.

Ces grands projets auront à coeur comme elle veut bien l'avouer avec lucidité d'amener une première rupture et une première révolution des mentalités. Celle avec la pratique du saupoudrage de constructions sur l'ensemble du territoire du l'archipel.

Car cette attitude respectable hier dans une Guadeloupe rurale et à densité de population plus faible est désormais dangereuse et antinomique avec la notion de développement durable sans négliger l'impératif d'une bonne gestion des ressources spatiales et naturelles de nos îles. D'autant plus que trop longtemps les anciens POS ont tendu à

limiter la densification notamment par l'obligation de construire sur des parcelles de plusieurs milliers de mètres carrés à 800m<sup>2</sup> minimum.

Il s'agit là de la reproduction de principes d'urbanisme consommateurs de foncier devenus complètement inadéquats à notre territoire restreint, car pensés pour des territoires disposant de bien plus grandes surfaces foncières. Il devient alors souhaitable de revoir ces règlements en permettant la densification de ceux de ces secteurs les plus proches des centres urbains d'envergures et autres bourgs. On le voit, des choix urgents sont à faire dans le cadre de Grands Projets pour la Guadeloupe de demain.